

ADDITIF ORGANISATEUR : N°1 PUBLICITE

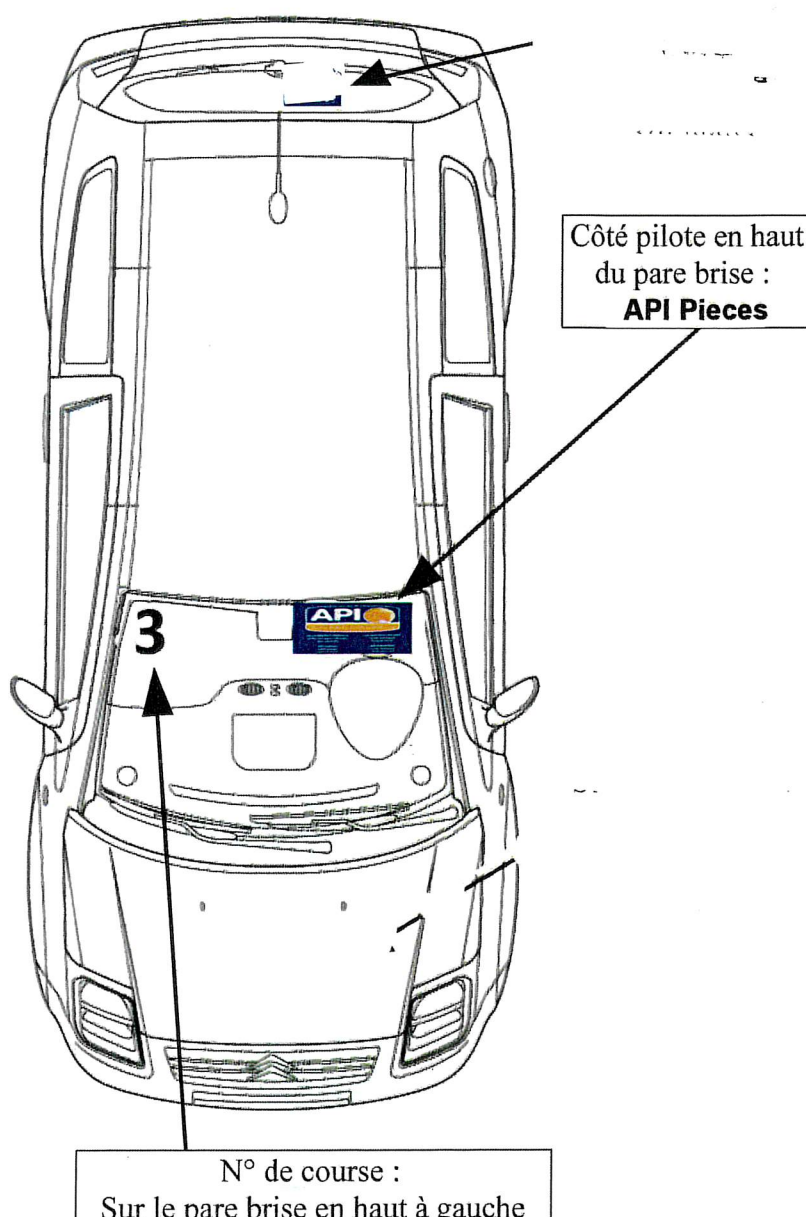
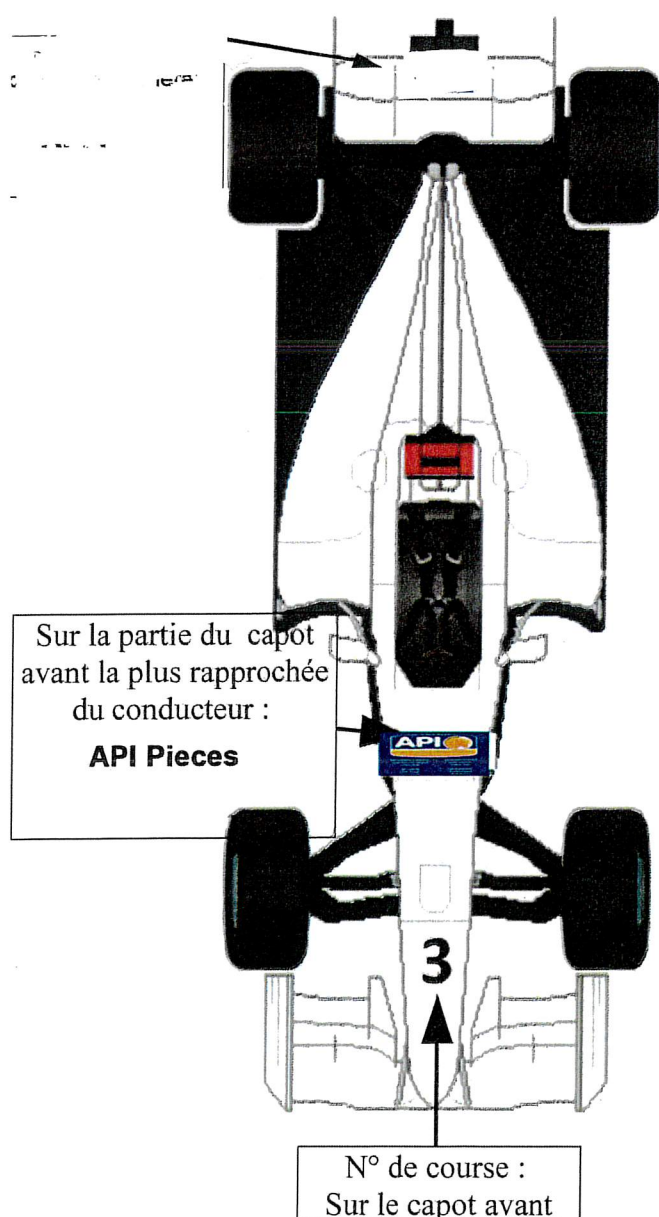
Au règlement particulier de la 11ème Course de Côte nationale de Lodève 2024

ARTICLE 5P. : PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité optionnelle est précisé comme suit :

Publicité optionnelle :

API Pieces



Sous réserve d'acceptation par le Collège des Commissaires Sportifs

Fait à Palavas Les Flots le : 27/02/2024